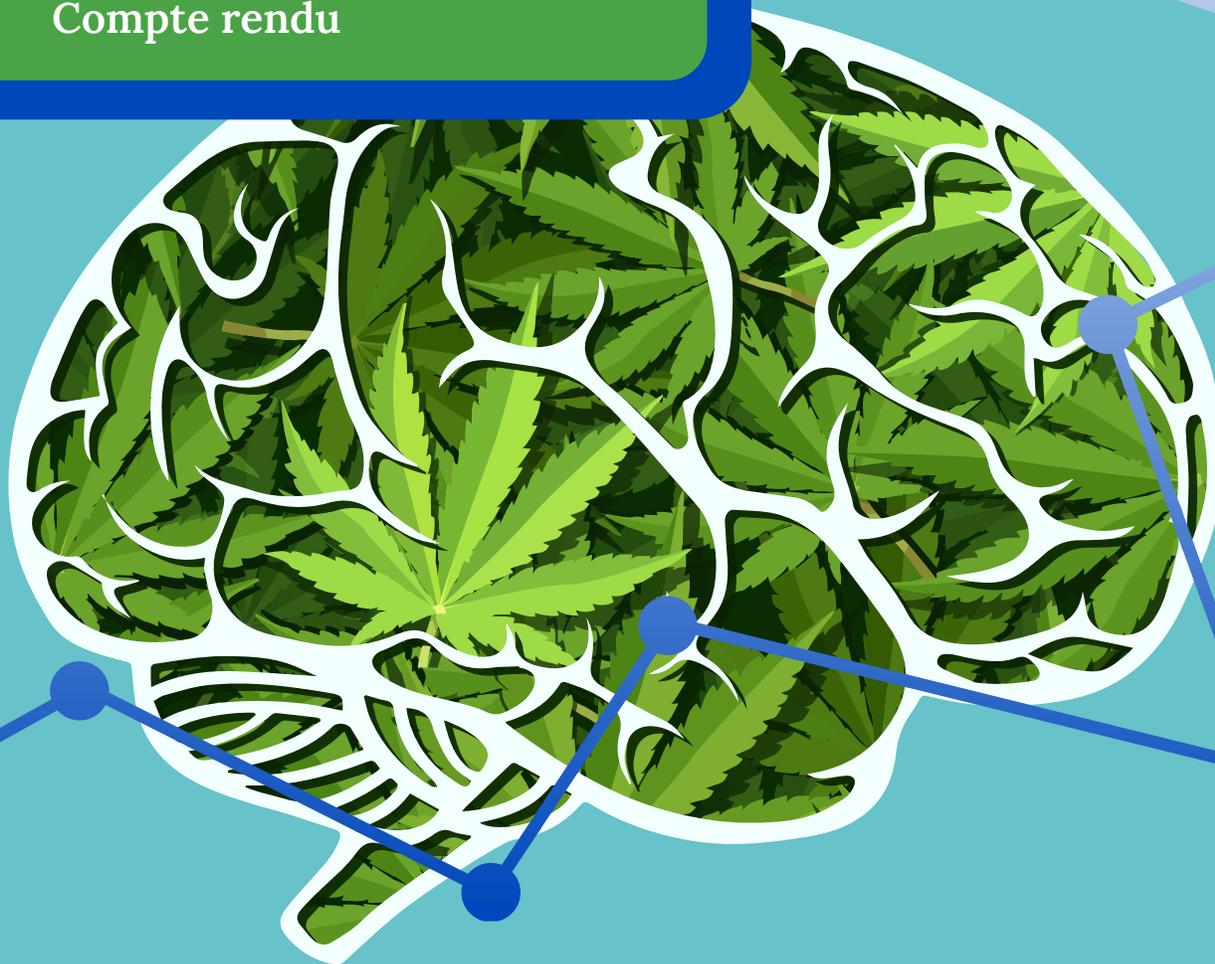


Cannabis, santé mentale et santé liée à l'usage de substances

Rencontre d'échange
des connaissances sur la
recherche sur le cannabis

1^{er}, 6 et 7 mars 2023

Compte rendu



Commission de
la santé mentale
du Canada

Mental Health
Commission
of Canada



Centre canadien sur
les dépendances et
l'usage de substances



Ce document est publié par le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances (CCDUS).

Citation proposée : Commission de la santé mentale du Canada et Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances. *Cannabis, santé mentale et santé liée à l'usage de substances : rencontre d'échange des connaissances sur la recherche sur le cannabis - compte rendu*, Ottawa (Ont.), Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, 2023.

© Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, 2023.

CCDUS, 75 rue Albert, bureau 500
Ottawa (Ont.) K1P 5E7
Tél. : 613 235-4048
Courriel : info@ccsa.ca

Ce document a été produit grâce à une contribution financière de Santé Canada. Les opinions exprimées ne représentent pas nécessairement celles de Santé Canada.

Ce document peut aussi être téléchargé en format PDF au www.ccdus.ca

This document is also available in English under the title:
Cannabis, mental health and substance use health research knowledge exchange event: March 1, 6 and 7, 2023, summary report.

ISBN 978-1-77871-089-6

Table des matières

Introduction	1
Information sur la rencontre	2
Jour 1 – Ce que nous savons : résultats de la recherche	3
Discussions en petits groupes	6
Jour 2 – Expérience de la recherche : méthodes, défis et innovations	9
Jour 3 – Mobilisation des connaissances, implications de la recherche et futures priorités	13
Panel : points de vue sur la mobilisation des connaissances et la mise en pratique des données probantes	13
Discussions en petits groupes	16
Recommandations et prochaines étapes	19
Annexe : ordre du jour de la rencontre	20



RECONNAISSANCE

Le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances (CCDUS) et la Commission de la santé mentale du Canada (CSMC) tiennent à remercier tous les participants à la rencontre. Leur expertise, leur recherche et leur savoir forment la base de ce compte rendu. La rencontre n'aurait pu avoir lieu sans le travail du comité de planification, formé de Sandra Gosling, Shea Wood, Zaineb Chouhdry et Cléo Edgington, qui ont contribué, avec intention et expérience, à orienter et à organiser les séances d'échange des connaissances. La rencontre et la recherche présentée ont pu avoir lieu grâce à une contribution financière de Santé Canada.

Nous tenons respectueusement à souligner que les bureaux du CCDUS et de la CSMC se trouvent sur le territoire traditionnel non cédé et non abandonné du peuple anichinabé algonquin, qui habite ce territoire et en prend soin depuis des temps immémoriaux. En tant qu'organismes nationaux, le CCDUS et la CSMC reconnaissent que leur travail s'effectue sur les territoires traditionnels de nombreuses nations distinctes, dont les Métis (établissements) et les Inuits (Inuit Nunangat, patrie). C'est un grand honneur de pouvoir être présents sur ces territoires.

Nous respectons et nous honorons les Premières Nations, les Métis et les Inuits en tant que peuples distincts et gardiens souverains du savoir traditionnel. C'est un grand honneur de pouvoir être présents sur ces territoires.

Dans un esprit de réconciliation avec les Premières Nations, les Métis et les Inuits du Canada, nous nous engageons à contribuer à des changements positifs dans nos relations avec les peuples autochtones et à honorer les appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

« La recherche a grandement contribué aux connaissances sur les effets de la légalisation du cannabis et de sa consommation sur les personnes vivant au Canada. »

— Pamela Kent, directrice intérimaire, Recherche, CCDUS



INTRODUCTION

En 2018, le Canada est devenu le deuxième pays au monde à légaliser le cannabis non médical. Cette même année, Santé Canada a remis des fonds au CCDUS et à la CSMC pour faire avancer la recherche sur l'usage de cannabis et étudier les risques et bienfaits de cette substance pour la santé mentale et la santé liée à l'usage de substances. Les résultats de cette recherche contribueront à l'élaboration de nouvelles politiques et aideront les gens à faire des choix éclairés concernant l'usage de cannabis.

Les premières recherches montrent que, même si l'usage de cannabis a déjà fait l'objet d'études, il reste d'importantes lacunes dans les connaissances sur ses risques et bienfaits, l'expérience vécue par les consommateurs et le lien entre le cannabis et la santé mentale chez certains groupes. On note aussi de grandes lacunes dans les connaissances sur les applications cliniques du cannabis en lien avec certains problèmes de santé, modes de consommation et groupes d'âge. Enfin, il est essentiel de suivre et d'évaluer les conséquences des modifications législatives apportées afin d'éviter de nuire à la santé et à la sécurité des personnes vivant au Canada.

Légalisation et réglementation du cannabis au Canada

La *Loi sur le cannabis* de 2018 fournit un cadre juridique et réglementaire destiné à contrôler la production, la distribution, la vente et la possession de cannabis au Canada. Son objectif est de promouvoir la santé publique par la restriction de l'accès des jeunes, l'établissement de normes de qualité et d'innocuité et la sensibilisation du public aux risques pour la santé associés à l'usage de cannabis.

Grâce aux fonds de Santé Canada, le CCDUS et la CSMC ont pu financer environ 70 équipes de recherche, qui se sont penchées sur les bienfaits, préjudices et risques potentiels du cannabis pour la santé mentale et la santé liée à l'usage de substances. Ces équipes ont étudié des sujets en lien avec l'usage de cannabis, comme l'influence de la légalisation sur les perceptions et les habitudes de consommation, les répercussions de la légalisation sur la santé mentale et le bien-être, le vécu expérimentiel des groupes en quête d'équité et bien plus.

Diverses méthodologies ont été utilisées, que ce soit des essais cliniques, des revues systématiques, des projets communautaires ou des méthodes mixtes. Le travail fait par ces équipes de recherche a contribué aux connaissances sur les effets de la légalisation du cannabis et de sa consommation sur les personnes vivant au Canada.

Le financement de cette recherche a pris fin le 31 mars 2023. Les équipes de recherche se sont réunies lors de la rencontre pour présenter leurs résultats et observations. Ce faisant, elles ont ouvert la voie à l'adoption de politiques, de pratiques et d'interventions fondées sur des données probantes qui aideront à réduire les méfaits de l'usage de substances, tout en favorisant l'atteinte des objectifs de la *Loi sur le cannabis*.

Pour en savoir plus sur les projets de recherche financés, voir le :

ccdus.ca/recherche-cannabis

et le

commissionsantementale.ca/recherche-sur-la-sante-mentale-et-la-consommation-de-cannabis/

« Nous espérons que cette rencontre sera l'occasion de développer et de renforcer le groupe de recherche sur le cannabis et la santé mentale qui s'est formé. »

— Mary Bartram, directrice des politiques, CSMC



INFORMATION SUR LA RENCONTRE

En mars 2023, le CCDUS et la CSMC ont organisé une rencontre d'échange des connaissances sur la recherche sur le cannabis, la santé mentale et la santé liée à l'usage de substances. Cette célébration de fin de subvention a été l'occasion pour les équipes de recherche de mettre en commun et d'expliquer leurs résultats, leurs méthodes et leurs expériences. Les équipes ont aussi pu parler des prochaines étapes pour la mobilisation des connaissances et la mise en pratique de la recherche.

La rencontre a eu lieu en virtuel les 1^{er}, 6 et 7 mars 2023. Chaque journée avait son propre thème et était structurée de façon à faciliter la réflexion en petits et en grands groupes et à permettre à des équipes et des experts de premier plan de présenter leurs événements marquants.

La rencontre avait les objectifs suivants :

1. Recenser et diffuser les principaux résultats issus de la recherche financée sur le cannabis, la santé mentale et la santé liée à l'usage de substances.
2. Créer des liens entre ceux et celles qui font de la recherche sur le cannabis et s'intéressent aux effets du cannabis sur la santé mentale et la santé liée à l'usage de substances.
3. Cerner les lacunes et définir les priorités pour orienter la recherche, les politiques et les pratiques en lien avec les effets du cannabis sur la santé mentale et la santé liée à l'usage de substances.

La rencontre a été organisée pour donner au milieu de la recherche sur le cannabis l'occasion de mettre en commun ses résultats et expériences, y compris les défis collectifs et uniques rencontrés, ainsi que les possibilités qui se sont présentées en cours de route. Les participants ont pu discuter des futures priorités qui aideront à combler les lacunes dans les connaissances et de la façon de mobiliser les résultats des équipes pour des publics clés et, ainsi, d'influer sur les politiques et les pratiques.

Les équipes de recherche ont intégré à leur travail divers points de vue et visions du monde, et une foule d'opinions sur le cannabis ont été exprimées; celles-ci ont par la suite été résumées dans le présent document. Les opinions mentionnées dans ce compte rendu ne reflètent pas nécessairement les opinions ou points de vue du CCDUS, de la CSMC ou de Santé Canada.

« L'usage de cannabis est répandu au Canada, et pourtant, plusieurs idées préconçues restent. »

— Kathleen Larose, panéliste



JOUR 1 – CE QUE NOUS SAVONS : RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

Quatre équipes de recherche ont donné le coup d'envoi de la rencontre en présentant leurs résultats, de même que les implications et les applications dégagées pendant leurs projets. Les quatre présentations donnent un bon aperçu de la diversité des études menées au Canada depuis la légalisation du cannabis médical en 2018.

Projet CARMHA : le cannabis pour soulager les troubles de santé mentale et la dépendance

Lisa Elford, consultante principale, *Habitus Collective*

Kathleen Larose, directrice générale, *Alberta Alliance Who Educate and Advocate Responsibly*

« Cannabis as Relief in Mental Health and Addiction » (le cannabis pour soulager les troubles de santé mentale et la dépendance, CARMHA) est un projet de recherche mené par des pairs et coordonné par le *Habitus Collective* et la *Alberta Alliance Who Educate and Advocate Responsibly*. Le projet permet d'étudier les conséquences de l'usage de cannabis sur la santé mentale de groupes à risque (personnes qui consomment des substances, personnes en situation d'itinérance, personnes ayant de grandes difficultés à répondre à leurs besoins de base, etc.). Même si l'usage de cannabis est répandu au Canada, plusieurs idées préconçues circulent encore à son sujet. L'expérience de consommation des participants et

la présence de facteurs de risque tels que la maladie mentale, l'itinérance ou l'appartenance à un groupe en quête d'équité aggravent leurs expériences dans le système de santé. Tout cela dresse des obstacles supplémentaires à l'accès aux soins et ajoute encore à leurs besoins non satisfaits.

En règle générale, la recherche se concentre sur les possibles conséquences négatives de l'usage de cannabis et tend à négliger les facteurs qui influent sur cet usage. Le projet CARMHA a donc utilisé des méthodes mixtes pour examiner les grands facteurs systémiques qui contribuent à l'usage de cannabis et la façon dont les facteurs de risque aggravent l'expérience avec la santé mentale et le cannabis. Les responsables du projet CARMHA ont relevé d'importantes défaillances systémiques – plutôt que des défaillances individuelles – quant aux besoins sociaux et de santé non satisfaits auxquels les personnes qui consomment du cannabis doivent faire face. Ainsi, l'usage de cannabis met en lumière les secteurs du système qui sont à modifier et à adapter. Les responsables du projet se sont servis d'enquêtes, d'entrevues codirigées, de la schématisation du cheminement et de l'entraide entre pairs pour mieux comprendre le lien entre l'usage de cannabis et la santé mentale, selon de grands facteurs systémiques. Le projet a montré l'importance d'avoir une plus grande compassion à l'égard des groupes à risque.

Projet « Lifting the Pipes » : comprendre les lois naturelles en contexte de « médecine », de santé mentale et de cannabis

Sharon Goulet, stratège en relations avec les Autochtones, Ville de Calgary

Suzanne McLeod, chercheure-chargée de projet, Université du Manitoba

Comprendre le droit naturel

Selon les modes de connaissances autochtones, le droit naturel est une façon de définir et de comprendre les modes de vie. C'est le créateur qui nous a donné les lois naturelles, qui sont sacrées. Il est entendu que :

- Les lois naturelles définissent l'ordre des choses;
- On les retrouve dans les légendes;
- Les remèdes ont été donnés et guidés dans le respect des lois naturelles.

Pour mieux comprendre le rôle que joue actuellement le cannabis et le rôle qu'il pourrait jouer dans l'amélioration de la santé mentale et du bien-être des populations autochtones, les responsables du projet Lifting the Pipes ont consulté des anciens et des communautés autochtones pour se renseigner sur ce qui manque aux systèmes de connaissances occidentaux et au monde universitaire.

Une démarche décolonisée et pilotée par les participants a fait ressortir la grande nécessité de sensibiliser et de dialoguer. Grâce à un groupe consultatif sur l'éthique, à des cercles d'engagement et à des récits, le projet a donné lieu à des discussions complexes. Par exemple, les anciens hésitaient à donner leur aval à l'usage de cannabis, puisqu'il est absent des pratiques autochtones et du mode de vie traditionnel. Certains membres des communautés ont dit s'inquiéter du risque d'interférence avec des méthodes de guérison traditionnelles comme les prières et les cérémonies. Ils ont toutefois reconnu, avec prudence, le

potentiel de cette plante à aider la santé mentale et le bien-être. Cela dit, pour que le cannabis soit considéré comme un remède adéquat, un langage culturel devra être établi, et des anciens et des détenteurs du savoir traditionnel devront définir des protocoles et des repères.

Promotion en ligne des produits de cannabis non médical : un état des lieux pancanadien

Antoine Fournier, conseiller scientifique, Institut national de santé publique du Québec

Selon de nombreuses études, le fait d'être exposés à des publicités en ligne incite à consommer des substances psychoactives. En 2018, lors de la légalisation du cannabis non médical, un cadre réglementaire a été mis en place pour baliser les activités commerciales de production et de distribution. Par contre, la promotion en ligne des produits de cannabis non médical est réglementée de manière incohérente et insuffisamment analysée.

L'étude concernée ici cherchait à combler le manque de connaissances en déterminant comment les producteurs et détaillants abordent les cadres législatifs imposant des restrictions précises sur la promotion du cannabis non médical au Canada. Une analyse des messages sur les médias sociaux et du contenu des sites Internet des neuf plus grands producteurs et détaillants de cannabis non médical a fait ressortir les résultats préliminaires suivants :

- Les façons de faire des détaillants publics respectent davantage les directives de santé publique que celles des détaillants privés.
- La promotion en ligne banalise souvent le cannabis en évoquant la détente, le plaisir, la vitalité et l'aventure.
- On cible les jeunes avec le recours fréquent à une terminologie particulière et à des graphiques colorés.
- Les représentations visuelles du cannabis évoquent délibérément des sentiments de bien-être naturel, soit explicitement en indiquant que le cannabis est un produit naturel, soit implicitement en situant la publicité dans la nature.

Ces constats signifient que la promotion en ligne du cannabis non médical doit faire l'objet d'un contrôle serré. Ainsi, à l'avenir, une plus grande précision devrait être requise au moment de déterminer si une promotion est informative ou non.

Incidence de la légalisation du cannabis à des fins récréatives au Canada sur la consommation des jeunes et la consommation de cannabis médical

Hai V. Nguyen, professeur agrégé et titulaire d'une chaire de recherche du Canada, Université Memorial de Terre-Neuve

Shweta Mital, Ph.D., Université Memorial de Terre-Neuve

Que sont les cannabinoïdes?

Le cannabis est une plante qui contient plus d'une centaine de composés chimiques appelés cannabinoïdes. Les deux cannabinoïdes les plus connus sont le delta-9-tétrahydrocannabinol (THC) et le cannabidiol (CBD).

Le THC est la principale composante psychoactive du cannabis et est responsable de l'effet euphorique ressenti. Le CBD, lui, ne produit pas d'état euphorique, mais cause parfois de la somnolence.

Les produits de cannabis se présentent sous plusieurs formes, dont l'herbe séchée, l'huile, les produits comestibles, les extraits et les crèmes, aux diverses teneurs en THC et CBD.

La légalisation du cannabis non médical a soulevé des questions concernant ses répercussions sur la consommation des jeunes. Les études faites par le passé ont obtenu des résultats contradictoires et n'ont jeté aucune lumière sur les raisons expliquant les fluctuations remarquées dans la prévalence de la consommation. En réponse à ce manque de connaissances, les responsables de l'étude concernée ici ont étudié la prévalence plus en détail. Ils voulaient savoir si un accès élargi au cannabis a amené les gens à passer du cannabis

médical au cannabis du marché récréatif et si un âge légal plus élevé pouvait influencer sur la prévalence de l'usage chez les jeunes consommateurs de cannabis. Quelques grands constats de l'étude :

- La prévalence de l'usage de cannabis chez les 15 à 18 ans est demeurée stable après la légalisation, malgré une hausse du taux d'initiation au cannabis dans ce groupe d'âge.
- Dans sept des 10 provinces, le taux d'usage de cannabis médical a diminué après la légalisation.
- La transition du marché du cannabis médical vers le marché récréatif ou illicite pourrait avoir des conséquences néfastes pour la santé, puisque la teneur en tétrahydrocannabinol (THC) et en cannabidiol (CBD) des produits récréatifs est parfois plus élevée.
- En 2020, le Québec a fait passer l'âge minimum pour acheter du cannabis de 18 à 21 ans. L'initiation au cannabis et la consommation ont par la suite diminué chez les 18 à 20 ans par rapport aux jeunes des autres provinces qui n'ont pas rehaussé l'âge minimum. Cela dit, aucun changement important n'a été observé chez les 15 à 17 ans.
- D'autres mécanismes devront être mis en place pour contenir la hausse du taux d'initiation au cannabis chez les jeunes.

« L'un des thèmes les plus intéressants qui est ressorti de notre recherche, c'est la diminution du niveau de risque chez les personnes ayant une consommation préoccupante. Le cannabis leur donnait un sentiment de contrôle et les aidait à s'abstenir de consommer d'autres substances dangereuses. »

— Un participant

Discussions en petits groupes

Les participants ont été invités à rejoindre le groupe de leur choix pour discuter des résultats de leur recherche et de leurs possibles implications. Les groupes ont été formés en fonction du sujet des recherches et de leurs résultats anticipés. Plusieurs thèmes soulevés pendant les discussions pourraient influencer sur les politiques, les programmes et les pratiques. Les points énumérés ci-dessous sont tirés des résultats des projets de cette initiative; il ne s'agit pas nécessairement d'une représentation exhaustive de la littérature sur le cannabis, ni des nuances dans les nouvelles données de ce domaine de recherche.

Les répercussions de la légalisation

Les participants ont discuté du fait que la légalisation du cannabis non médical en 2018 n'a pas provoqué de crise de santé publique et que la prévalence de la consommation est restée relativement stable. Ils se préoccupaient toutefois de la montée du vapotage et de la façon dont l'industrie contourne les règlements et politiques (p. ex. en appelant les produits comestibles des « extraits à ingérer »). Cela dit, trop peu de temps s'est écoulé pour qu'on puisse évaluer adéquatement et efficacement les effets de la légalisation et de la réglementation du cannabis.

Les répercussions sur la santé mentale

Le cannabis et les cannabinoïdes peuvent avoir une incidence sur plusieurs troubles de santé mentale et d'usage de substances, p. ex. la psychose ou le trouble lié à l'usage d'opioïdes ou de cannabis. Selon certaines études épidémiologiques, chez les jeunes, le cannabis peut déclencher une psychose plus que toute autre substance. D'autres études ont aussi montré que le CBD pourrait aider à soulager l'anxiété, le trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH) et la dépression chez les jeunes; cela dit, son efficacité est inégale, et d'autres recherches sont nécessaires.

Les participants ont mentionné que différents sous-groupes vivent parfois différents niveaux de stigmatisation, de risque et de vulnérabilité en lien avec la santé mentale lorsqu'ils consomment du cannabis. Ainsi, pour les personnes aux expériences croisées (p. ex. problèmes de santé mentale et

traumatismes dans l'enfance), le cannabis peut être un mécanisme compensatoire qui aggrave leur usage de substances. Les participants ont aussi fait remarquer que la demande d'aide pour usage problématique de substances qui en découle est souvent trop importante pour pouvoir y répondre, ce qui fait bien ressortir les défaillances du système.

Le cannabis en tant qu'outil de réduction des méfaits

Certaines personnes consommeraient du cannabis pour s'abstenir de prendre d'autres substances considérées plus dangereuses, y compris l'alcool. Par contre, les programmes de traitement de la toxicomanie imposés par les tribunaux interdisent souvent l'usage de cannabis, même si c'est une substance légale. Au moment d'analyser la prévalence de l'usage de cannabis et son potentiel de réduction des méfaits, les chercheurs doivent tenir compte des tendances historiques et du contexte dans lequel les données sont recueillies.

La stigmatisation

Les participants ont remarqué une baisse de la stigmatisation entourant l'usage de cannabis dans certains groupes et que les gens sont plus enclins à aborder la question du cannabis avec les professionnels de la santé. Il faut cependant mentionner que cette stigmatisation persiste dans le système de santé et qu'elle mine la confiance. En ce qui concerne les jeunes, les participants ont souligné l'incidence cumulative de la stigmatisation entourant les troubles de santé mentale et d'usage de substances – une stigmatisation souvent aggravée par la culpabilisation des membres de la famille ou des amis proches.

La méthodologie

Les chercheurs font face à plusieurs défis dans le domaine du cannabis. Tout d'abord, ils doivent obtenir les autorisations nécessaires pour leurs projets de recherche, et il leur faut du financement et du temps pour faire des études approfondies. Les chercheurs ont aussi mentionné la difficulté à assurer l'homogénéité des produits de cannabis, d'une analyse à l'autre. Ajoutons qu'en l'absence d'une unité standard de THC, l'usage de cannabis autodéclaré est incohérent et difficile à comparer.

Les chercheurs travaillent habituellement avec des extraits synthétiques, alors que les gens décrivent leur expérience avec des extraits naturels, dont les effets sur les consommateurs peuvent varier. Il faudrait donc utiliser des extraits naturels dans les essais afin d'étudier efficacement les possibles bienfaits du cannabis dans le cas de maladies comme la maladie de Parkinson. Cependant, faire approuver des essais portant sur des extraits naturels demande beaucoup de temps et de travail pour contourner les obstacles réglementaires.

Selon l'essai, les chercheurs poseront des questions différentes ou demanderont des informations différentes. Les données populationnelles (âge, sexe, emploi, etc.) sont souvent absentes ou non normalisées, d'où la difficulté de comparer les essais entre eux. De même, pour pouvoir tirer des conclusions tant à l'échelle nationale qu'internationale, il faut utiliser une variété d'approches méthodologiques et consacrer le temps et les ressources nécessaires à l'échange de données.

L'usage de cannabis chez les jeunes

Lorsqu'on parle de recherche sur le cannabis et de jeunes, on accorde une grande attention aux méfaits potentiels ou associés de l'usage de cannabis, plutôt qu'aux raisons qui y ont mené. Les participants ont indiqué que le manque d'uniformité dans la définition de « jeunes » nuit à leur capacité à évaluer les résultats d'une étude à l'autre : dans certaines, les jeunes sont définis comme des personnes âgées de 14 à 18 ans et dans d'autres, de

16 à 21 ans. Il faut éviter de voir cette population comme un groupe homogène et s'assurer que les programmes ou lignes directrices sur l'usage de cannabis chez les jeunes sont bien équilibrés et sensibles à la diversité de ce groupe.

Les modes d'accès à l'information par les personnes qui consomment du cannabis

Les personnes qui consomment du cannabis reçoivent souvent des renseignements médicaux dans des dispensaires ou de leurs pairs, qui ne sont pas toujours au fait des données probantes. Les participants ont réitéré l'importance de mieux renseigner le grand public sur l'usage de cannabis. Il faudrait donc, à l'avenir, faire de la sensibilisation dans les écoles et le système de santé.

Points à retenir des discussions en petits groupes

Il reste des tendances à suivre, et la recherche a encore des lacunes à combler, par exemple :

- L'usage de cannabis comme outil de réduction des méfaits;
- Un dialogue non stigmatisant et factuel sur l'usage de cannabis;
- Les diverses expériences, applications et méthodologies;
- Les défis méthodologiques et les obstacles politiques.

« Nous avons eu la chance de compter sur des acteurs engagés et un groupe consultatif bien connecté. Nous avons grandement tiré parti de leurs relations. Sans eux, nous n'aurions jamais pu y arriver. »

— Un participant



JOUR 2 – EXPÉRIENCE DE LA RECHERCHE : MÉTHODES, DÉFIS ET INNOVATIONS

La deuxième journée a porté sur l'expérience de la recherche, c'est-à-dire sur les méthodes, les procédures et les outils utilisés par les équipes de recherche. Elle a aussi permis d'aborder certains défis rencontrés par les chercheurs en cours de route et la manière dont ils ont été surmontés.

Les participants ont débuté la journée par une table ronde pendant laquelle ils ont parlé de leur expérience de la recherche sur le cannabis peu après la légalisation et pendant la pandémie de COVID-19. Ils ont mentionné l'absence d'une base de données nationale répertoriant les entreprises canadiennes de cannabis et celles qui commanditent la recherche. Il est donc très difficile de savoir où en est cette industrie en rapide évolution où les filiales sont nombreuses et les fusions et acquisitions, fréquentes. Le financement public de la recherche est limité, et des craintes demeurent quant à la partialité de la recherche financée par des entreprises privées. Il faut donc mieux comprendre le rôle et l'incidence de l'industrie dans la recherche sur le cannabis et les effets sur la santé.

Après la table ronde, les équipes de recherche se sont séparées en groupes selon les méthodologies et outils qu'elles utilisent : enquêtes, essais contrôlés randomisés et essais précliniques, revues de données secondaires, recherche communautaire, méthodes mixtes et autres méthodes qualitatives ou artistiques. Plusieurs thèmes communs concernant

le travail avec une substance récemment légalisée dans un contexte de pandémie ont été soulevés dans les cinq groupes. Ils sont résumés ci-dessous.

Le recrutement

Le recrutement est difficile, surtout lorsqu'on veut que les participants représentent diverses identités de genre et de race. Par exemple, les médias sociaux facilitent l'accès à l'information pour de nombreuses personnes, mais ils attirent aussi des gens malveillants et des robots. Les chercheurs ont souligné à plusieurs reprises l'importance d'établir des liens et des connexions personnelles, en particulier lorsqu'on travaille avec des communautés autochtones et d'autres groupes en quête d'équité.

Collaborer avec des organismes bien établis comme le CCDUS et la CSMC peut donner accès à une base de participants potentiels à la recherche. Cela dit, plusieurs participants ont mentionné la nécessité de mettre en place des réseaux spécialisés ou des répertoires de chercheurs pour faciliter le travail de recrutement.

Quelques autres défis :

- Les escroqueries et les entrées frauduleuses par des robots, qui nécessitent un niveau de sécurité supplémentaire pour les enquêtes en ligne;
- La crainte et la méfiance à l'égard des autorités gouvernementales en raison d'antécédents de criminalisation et de traitement discriminatoire et inéquitable en lien avec l'usage de cannabis.

Il est essentiel, pour encourager la participation, d'offrir une compensation juste et adéquate pour le temps et l'expertise. Des facteurs importants sont à prendre en compte pour déterminer comment indemniser les participants. Par exemple, les cartes-cadeaux pourraient attirer des participants intéressés uniquement par la compensation.

La méthodologie

Pour contribuer à la base de connaissances sur le cannabis, diverses méthodologies de recherche devront être utilisées pour que les gens puissent mettre en commun leurs expériences et que les sujets soient étudiés sous plusieurs angles. Des approches autres que les essais contrôlés randomisés et les essais cliniques doivent être envisagées, par exemple les approches épidémiologiques (comprendre à quelle fréquence les problèmes de santé se produisent dans certains groupes et pour quelles raisons), les approches qualitatives ainsi que les approches communautaires ou participatives. Il faudrait aussi penser à utiliser des méthodologies autochtones, des récits oraux et des discussions informelles. D'autres approches novatrices ont été employées dans le cadre des projets financés par le CCDUS et la CSMC, notamment la recherche par amorce photo, la vidéo participative, les entrevues codirigées et la schématisation du cheminement.

Globalement, les méthodologies de recherche doivent tenir compte des besoins du groupe et de ses nombreuses voix, d'une manière sûre et accessible. Les méthodes mixtes peuvent aider à raconter des histoires plus nuancées.

Les enquêtes permettent de dégager des tendances nationales, mais il faut reconnaître leurs limites. Ainsi, il manque souvent, dans les enquêtes nationales, de données concernant les distinctions ethniques ou autochtones. Les enquêtes brossent des tableaux très différents selon le groupe qui forme l'échantillon et sa taille. Par exemple, les résultats d'une enquête ciblant les jeunes seront différents de ceux d'une enquête nationale sur le cannabis. De plus, les façons de mesurer et de quantifier le cannabis utilisées pour la recherche en laboratoire diffèrent de celles pour le cannabis vendu en magasin, ce qui complique la collecte

de renseignements exacts et précis au moyen d'enquêtes.

La stigmatisation

L'usage de cannabis reste fortement stigmatisé dans la société, et certains sujets pourraient être difficiles à aborder avec les chercheurs. Ainsi, les participants à la recherche ne sont pas toujours à l'aise de parler de cannabis au volant ou de l'intoxication accidentelle de leurs enfants. De nombreuses personnes ont du mal à parler d'usage de cannabis, puisqu'il a été longtemps criminalisé. Cette situation montre bien les avantages de la triangulation de divers types de données, p. ex. les données autodéclarées et les données administratives. La recherche de pair à pair impliquant des chercheurs qui font partie du groupe étudié ou en sont proches peut aider à déconstruire la stigmatisation, à apporter un sentiment de sécurité pendant les conversations et à favoriser l'engagement.

« Posez des questions sur la qualité d'un produit à 50 clients, et vous obtiendrez 50 réponses différentes. Le marché doit adopter un mécanisme de définition de la qualité et uniformiser les produits. »

— Un participant

Des mesures normalisées

L'absence de mesures et d'indicateurs uniformes rend plus difficiles la recherche sur le cannabis et la comparaison des données, et cela s'applique tant aux études menées au Canada qu'à l'étranger. Le dosage est un indicateur particulièrement difficile à mesurer, puisque de nombreuses personnes ignorent quelle quantité de cannabis elles consomment. En effet, la puissance et la teneur en THC du cannabis produit en laboratoire diffèrent de celles du cannabis vendu dans les dispensaires, alors les tests d'efficacité sont particulièrement

difficiles. Une unité standard de THC faciliterait les analyses de recherche et aiderait à mieux comprendre quelle quantité de THC est consommée et les effets du cannabis.

La pandémie de COVID-19

La pandémie a eu de grandes répercussions sur la recherche sur le cannabis. Les chercheurs ont mentionné celles-ci :

- Les communautés ont dû recentrer leurs efforts sur la santé publique, et les infections, les périodes d'isolement et les responsabilités d'aidant naturel ont diminué la capacité des équipes de recherche.
- La participation à la recherche (entrevues, enquêtes) a dû se faire en ligne.
- Les participants n'avaient pas nécessairement accès à un ordinateur ou à une connexion Internet.
- La recherche qui se déroulait en conjonction avec des programmes d'aide (p. ex. tribunaux de traitement de la toxicomanie) a été affectée si ces programmes ont été reportés ou annulés pendant la pandémie.
- Dans certains cas, les études ont été réalisées avec un nombre réduit de participants ou près d'où était basée l'équipe de recherche, ce qui a nui à la représentativité.
- Compte tenu de l'impossibilité de prendre contact avec les fournisseurs de services et d'établir des liens avec eux pendant la pandémie, les chercheurs ont dû mettre à profit des liens existants et des réseaux plus limités.

D'un autre côté, la pandémie a aussi obligé les chercheurs à repenser leurs modes de recrutement et d'engagement et à adopter des démarches plus adaptées et novatrices. Dans certains cas, cela a permis de créer des liens avec des groupes plus diversifiés que prévu. Si certaines études ont dû diminuer le nombre de participants lorsqu'il était impossible d'établir des liens via Internet, pour d'autres, l'engagement en ligne a permis la participation d'un groupe cible beaucoup plus large.

L'engagement avec des groupes en quête d'équité

Lorsqu'on travaille avec des groupes en quête d'équité, il importe d'instaurer un climat de confiance. Les participants sont souvent plus ouverts, confiants et communicatifs s'ils peuvent compter sur la camaraderie et l'accompagnement d'un pair. La demande d'identités communes montre l'importance d'impliquer des personnes ayant un vécu expérientiel et d'intégrer diverses méthodologies au modèle de recherche. Les relations à long terme demandent certes plus de temps et de ressources au départ, mais elles peuvent aussi offrir de nombreux avantages à long terme.

Les projets de pair à pair, par amorce photo et de vidéo participative montrent bien comment la recherche communautaire pourrait faciliter une implication active des participants au processus de recherche et leur donner l'espace nécessaire pour exprimer leurs opinions de plusieurs façons. Mais il importe de trouver un juste milieu entre ce qu'on demande aux participants et les engagements qu'ils ont déjà pris, tout en s'assurant de les mettre intentionnellement à contribution dans la conception, l'analyse et la diffusion des résultats de l'étude. Les chercheurs doivent instaurer un climat de confiance avec le groupe et être à même de modifier ou d'adapter la portée de l'étude en fonction des besoins du groupe étudié. Lorsque les chercheurs collaborent avec des communautés métisses, inuites ou des Premières Nations, par exemple, la présence d'anciens pourrait inspirer confiance et amener les gens à être à l'aise de parler de leurs expériences.

« Ce qui m'a frappé, c'est l'importance de la recherche communautaire ou participative à l'obtention de résultats extrêmement utiles. Mais la combinaison de plusieurs méthodes rend parfois cette recherche difficile. »

— Un participant

Le temps et les coûts

Il est difficile de mener une recherche utile et d'obtenir un engagement constructif lorsqu'on dispose de peu de temps. Ainsi, les subventions d'un an ne laissent pas suffisamment de temps pour faire intervenir un comité consultatif, mettre en place un processus de co-création, recueillir et analyser des données et préparer des outils de mobilisation des connaissances. De plus, certains types de recherche demandent plus de temps que d'autres (p. ex. recherche communautaire ou participative), d'où la nécessité, pour les organismes de financement, de s'assurer que les calendriers de financement prévoient assez de temps pour favoriser un engagement constructif.

Les chercheurs doivent trouver, avec un financement limité, des façons d'amplifier leurs résultats, pour pouvoir rejoindre les groupes qui pourraient en bénéficier. Les chercheurs ont aussi indiqué qu'ils manquaient d'argent, de temps ou des deux lorsqu'ils recevaient des subventions de courte durée.

La mobilisation des connaissances

La mobilisation des connaissances doit être une priorité pour les chercheurs puisque c'est une façon pour eux de redonner aux participants et à leurs communautés et de mettre en lumière leurs résultats et les expériences des participants. C'est ainsi que la recherche peut susciter des changements de politiques, de programmes et de pratiques et faire une différence dans la vie des personnes qui consomment du cannabis.

Points à retenir des discussions en petits groupes

Même si les chercheurs ont utilisé une gamme de méthodologies et de sujets de recherche, ils ont mentionné des difficultés et défis communs, dont :

- Une indemnisation juste et adéquate des participants;
- L'absence d'unité standard de THC, ce qui pose problème pour les consommateurs et la recherche;
- L'instauration d'un climat de confiance avec les participants, surtout ceux de groupes en quête d'équité;
- L'importance de la mobilisation des connaissances pour redonner aux groupes participants.

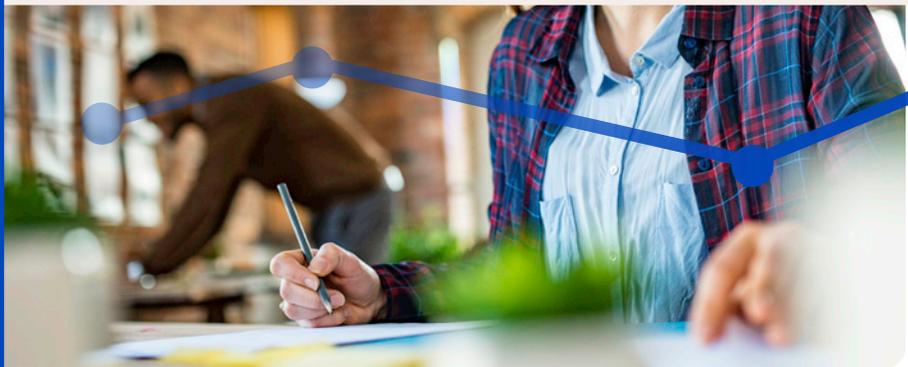
La polarisation de l'usage de cannabis

Malgré la légalisation, l'usage de cannabis reste un sujet controversé dans la population canadienne. En raison de leurs craintes et de leurs inquiétudes, certaines personnes se concentrent seulement sur les méfaits, alors que d'autres en comprennent les bienfaits, avec optimisme et espoir. Les chercheurs doivent trouver un juste milieu pour faire place à ces idées souvent contradictoires et arrimer des points de vue divergents.



« Si nous voulons faire le pont entre la science et les gens, nous devons admettre notre méconnaissance et que certains ont souffert par le passé. Nous devons nous adapter à la réalité des gens. »

— Chidera Onyegbule, panéliste



JOUR 3 – MOBILISATION DES CONNAISSANCES, IMPLICATIONS DE LA RECHERCHE ET FUTURES PRIORITÉS

Le troisième jour, les chercheurs ont échangé des idées sur la meilleure façon de communiquer et de mobiliser leurs résultats à des publics et à des groupes cibles. Les discussions ont aussi porté sur les implications de la recherche pour les politiques, les pratiques et la sensibilisation du public.

Panel : points de vue sur la mobilisation des connaissances et la mise en pratique des données probantes

Animatrice

Rebecca Jesseman, associée, CCDUS

Panélistes

Chidera Onyegbule, Université Carleton

Daniel Bear, Collège Humber

Kinda Wassef, Université de Montréal

Pendant cette discussion avec animateur, les panélistes ont abordé quelques points de vue et idées sur la mobilisation des connaissances et les possibles implications de la recherche pour les politiques et les pratiques. Tout en réfléchissant aux prochaines étapes, les panélistes ont parlé de faire le pont entre la recherche et la pratique.

Faire le pont entre la recherche sur le cannabis et les groupes en quête d'équité

Quand on a demandé à Chidera Onyegbule comment l'échange des connaissances peut atténuer la stigmatisation et la discrimination associées à l'usage de cannabis, elle a affirmé qu'il faut d'abord admettre qu'il existe un fossé entre le grand public et les personnes qui vivent de l'oppression en lien avec l'usage de cannabis.

Lorsque le cannabis non médical était illégal, les médias en faisaient une représentation négative. Un taux disproportionné d'incarcérations s'observait chez les personnes de couleur. Des liens ont été délibérément établis entre les aspects négatifs du cannabis et les groupes racialisés, particulièrement les Noirs et les Hispaniques.

Pour dénouer ces liens négatifs, le milieu de la recherche doit aller à l'encontre du discours dominant et des perceptions erronées afin de regagner la confiance des personnes qui vivent de l'oppression. Une recherche équilibrée sur le cannabis est donc cruciale. Le cannabis ne peut être présenté comme une panacée sans en reconnaître les aspects négatifs. Cela dit, il serait possible, en mettant de l'avant des associations positives objectives, de rétablir l'équilibre et de faire en sorte que le cannabis ne soit plus considéré comme une substance négative incitant à la violence. La recherche pourrait aussi aider à sensibiliser le public à une consommation plus sûre et au potentiel thérapeutique du cannabis, tout en montrant ses aspects négatifs et ses risques.

Mme Onyegbule a souligné l'importance de la représentation pour rejoindre les personnes de couleur qui ont vécu de la discrimination et des préjugés par le passé. La recherche – et la mobilisation des connaissances issues de la recherche – doit mettre à contribution les personnes ayant un vécu expérientiel. Les chercheurs doivent s'adapter à la réalité des gens et s'assurer que les résultats sont faciles d'accès et faciles à comprendre. C'est donc dire qu'ils doivent entre autres utiliser une terminologie adéquate pour communiquer les résultats, de façon à ce que les publics pertinents puissent s'en servir. De nombreuses personnes n'ont pas accès aux revues scientifiques ou ne les lisent pas; elles se tournent plutôt vers les médias sociaux et l'Internet pour se renseigner. Comme la désinformation est courante sur ces plateformes, il importe d'y faire une mobilisation des connaissances accessible et pertinente, pour permettre une présence accrue d'informations à jour et fondées sur des données probantes (par opposition à la désinformation).

« La légalisation permet de parler du cannabis comme jamais auparavant. La stigmatisation n'a pas disparu, mais nous avons l'occasion de l'atténuer et de dissiper les mythes. »

– Daniel Bear, panéliste

Dissiper les mythes entourant l'usage de cannabis

Si, avec la légalisation, les gens se sentent plus à l'aise de parler ouvertement de leur expérience avec le cannabis, la stigmatisation qui l'entoure demeure. Selon Daniel Bear, nous devons parler davantage du cannabis en tenant compte de ses méfaits potentiels (que le consommateur peut prévenir, atténuer ou examiner), sans pour autant stigmatiser ceux et celles qui en consomment. Pour contrer la stigmatisation, il faudra dissiper les mythes et avoir

des discussions sur la réduction des méfaits, mais l'espace où ont lieu ces discussions est une question importante demandant une attention particulière.

À l'heure actuelle, de nombreuses personnes obtiennent des renseignements sur le cannabis auprès du personnel des dispensaires de cannabis. Ces conversations sont importantes, mais les gens doivent être informés par des professionnels qualifiés et avoir accès à de l'information de santé publique. La campagne « Weed Out Misinformation » propose des documents s'adressant spécifiquement aux détaillants, pour qu'ils puissent diriger les gens vers de l'information et des ressources fondées sur des données probantes. L'appui des autorités gouvernementales et d'autres organisations est essentiel pour mieux sensibiliser le public, faciliter la mobilisation des connaissances et dissiper les mythes tenaces.

« Ma position unique m'a permis de bouleverser la hiérarchie traditionnelle entre les chercheurs et les participants. »

– Kinda Wassef, panéliste

Bien représenter la réalité

L'engagement ciblé avec certains groupes pourrait être facilité avec des méthodologies de recherche novatrices telles que l'amorce photo. Celle-ci s'est avérée efficace pour nouer des liens avec les jeunes de la communauté 2SLGBTQ+ au Québec, selon Kinda Wassef.

Le projet d'amorce photo a permis de recenser les expériences de membres de la communauté 2SLGBTQ+ qui consomment du cannabis et ont des troubles de santé mentale. Kinda Wassef a souligné qu'il est crucial que les chercheurs aient des facteurs d'identité en commun avec les participants pour pouvoir recueillir des données exactes. Sa position en tant que jeune personne

queer a contribué à bouleverser les hiérarchies traditionnelles. Ainsi, ce type de recherche pourrait être une expérience bénéfique, voire libératrice, pour certains participants issus de groupes historiquement stigmatisés et marginalisés.

En utilisant l'art et le langage des participants, on contribue à atténuer la stigmatisation et à humaniser leur groupe. De plus, exposer les œuvres d'art ainsi produites est un moyen efficace d'inclure les participants à la mobilisation des connaissances. De fait, l'exposition organisée dans le cadre de ce projet a créé une plateforme d'engagement et un espace de partage, de discussion et de réflexion sur d'importants sujets, comme l'usage de cannabis, la santé mentale, la sexualité et l'identité de genre.

La méthodologie par amorce photo – et les méthodologies artistiques en général – dépasse les limites traditionnelles de la recherche et facilite le recensement d'expériences ne pouvant pas nécessairement être décrites avec des mots.

Une mobilisation efficace des connaissances

Après leurs présentations, les trois panélistes ont donné les conseils suivants pour l'adoption de mécanismes utiles et novateurs pour redonner à la communauté :

- Les gens doivent se reconnaître dans l'information qu'ils consultent. Les ressources conçues par et pour les personnes ayant un vécu expérientiel peuvent accroître la pertinence de la recherche et rapprocher les utilisateurs des connaissances et les chercheurs.
- Il importe de trouver le bon messenger pour faciliter la discussion avec les groupes et leur transmettre de l'information exacte. Par exemple, les policiers (qui pénalisaient autrefois les consommateurs de cannabis) pourraient être considérés comme non crédibles et, de ce fait, ne seraient pas des messagers idéaux.
- Mettre à contribution les participants dans le processus de mobilisation des connaissances permettra d'obtenir des résultats beaucoup plus efficaces, puisqu'ils peuvent repérer la stigmatisation et dire si une ressource est bien accueillie par son public cible.
- L'avis des experts compte encore pour la plupart des gens, d'où l'importance de trouver un équilibre entre l'information transmise par des pairs, les conseils des experts et les données empiriques.
- Les sujets que les employés des dispensaires (« cannabissiers ») peuvent aborder avec les clients sont limités, quand on parle d'information en lien avec la santé, et ce, même s'ils travaillent dans un endroit où les consommateurs de cannabis sont ouverts à ces discussions. En tant que sources fiables d'information, les cannabissiers doivent avoir les ressources nécessaires pour diriger les clients vers des renseignements objectifs qui les aideront à faire des choix éclairés par rapport au cannabis et à leur santé.
- Les médias sociaux véhiculent de nombreuses perceptions erronées. La recherche se doit donc d'occuper ces mêmes espaces pour modifier l'équilibre des messages adressés aux gens.
- Les filtres et algorithmes des médias sociaux signalent ou filtrent sans discernement le contenu portant sur le cannabis, même s'il s'agit d'une substance légale. Ces algorithmes doivent être améliorés, être plus précis et s'appuyer sur une politique, pour donner au public un accès facile à des renseignements objectifs.
- S'il est prioritaire de rejoindre les jeunes, d'autres groupes (p. ex. les étudiants étrangers, les personnes âgées) qui entrent sur le marché du cannabis pour la première fois doivent aussi être accompagnés.

Discussions en petits groupes

Les participants ont été invités à rejoindre le groupe de leur choix pour échanger des idées et approfondir les questions de mobilisation des connaissances ciblant certains groupes.

Les groupes en quête d'équité

Plusieurs projets de recherche ont accordé la priorité à l'expérience de groupes particuliers (p. ex. les étudiants étrangers, les membres des communautés 2SLGBTQ+, les personnes vivant avec le VIH, les membres de communautés métisses et des Premières Nations). Quelques grands points sont ressortis de la discussion sur la façon de mobiliser efficacement les connaissances en fonction des publics cibles :

- Plus le groupe de population est petit et ciblé, plus il est facile de le mobiliser et d'instaurer un lien de confiance. En grands groupes, les expériences individuelles ont tendance à être éclipsées.
- Les structures et ressources existantes peuvent soutenir la recherche, mais il faut aussi y inclure de nouveaux points de vue.
- Les méthodes de mobilisation des connaissances autres que l'impression (p. ex. webinaires, vidéos) peuvent avoir des retombées positives, mais les groupes en quête d'équité n'ont pas tous accès à ces ressources.
- Des mécanismes visant à indemniser efficacement les participants pour leur expertise doivent être mis en place.
- Malgré la légalisation, les membres des groupes racialisés et marginalisés restent durement touchés par les méfaits du cannabis.

Personnes qui vivent ou ont vécu la maladie mentale et les troubles concomitants

Les participants ont parlé de leurs histoires et de leurs expériences et ont reconnu que leur relation avec le cannabis et la santé mentale a évolué avec le temps. Certains ont commencé à consommer du cannabis pour trouver une solidarité et d'autres, pour réduire l'anxiété et l'isolement causés par la pandémie. Pour ce qui est de la mobilisation des connaissances pour les personnes atteintes de maladies mentales et de troubles concomitants, les chercheurs ont avancé ce qui suit :

- La recherche et la pratique doivent s'ancrer dans le vécu expérientiel, qui doit être considéré comme une forme d'expertise ou d'accréditation.
- Les participants ayant une expérience passée doivent être indemnisés de façon équitable.
- Il faut éviter d'exploiter les groupes en quête d'équité (y compris les personnes ayant un vécu expérientiel).
- La diffusion d'information doit se faire dans des contextes sociaux et des espaces où les gens se réunissent.
- Les dirigeants communautaires ayant un vécu expérientiel peuvent faciliter la création de liens avec le groupe visé.
- Il arrive que la recherche soit dramatisée, mal interprétée ou dénaturée dans les médias. Il faut mettre un frein à la désinformation en veillant à ce que la recherche reste en contexte.
- Il faut faciliter l'accès aux services en santé mentale. Renseigner le public sur l'usage de substances et le cannabis est important, mais c'est parfois le manque de services en santé mentale qui, au départ, pousse les jeunes à consommer du cannabis.
- Pour ceux et celles qui consomment du cannabis pour des problèmes de santé mentale ou physique, il est important que la sensibilisation ne se limite pas aux risques et méfaits, mais qu'elle propose aussi des outils et stratégies.

- Les cannabissiers doivent recevoir plus de renseignements objectifs et doivent pouvoir obtenir une certification, pour ensuite être en mesure de donner à la clientèle de l'information précise et fiable.

La population générale et les consommateurs de cannabis

Collaborer avec de grandes organisations et institutions, et tirer parti de leurs processus et structures, est le moyen le plus efficace de nouer des liens avec la population générale. Ces structures aident aussi à attirer l'attention des autorités gouvernementales, des décideurs et des autorités de santé publique sur les données et les résultats de recherche, ce qui pourrait favoriser l'adoption de changements aux politiques. Les points ci-dessous sont ressortis des discussions sur la mobilisation des connaissances pour le public :

- La mobilisation des connaissances doit être prévue dès la planification d'un projet de recherche, et non pas après coup. Les résultats de recherche devraient influencer sur les lignes directrices, les recommandations et les normes, à tous les niveaux.
- Tirer parti des réseaux et de l'expertise d'acteurs de confiance peut être bénéfique pour la recherche.
- Les méthodes traditionnelles de diffusion et de mobilisation des connaissances (p. ex. articles et publications scientifiques) ne doivent pas être négligées.
- Pour permettre la formulation de recommandations précises et adéquates, les données de santé publique doivent être cohérentes et comparables avec celles des autres provinces et territoires.
- Le fait de se procurer du cannabis à des fins médicales sur le marché récréatif pourrait entraîner un recours moindre au système de santé, d'où la perte possible d'occasions de parler des interactions médicamenteuses, du dosage, des autres options de traitement et du continuum de soins.
- Il faut diversifier les points d'accès au cannabis; ainsi, les pharmacies pourraient être des centres de distribution appropriés, où ceux et celles qui consomment ont accès aux pharmaciens et à leur expertise.
- Le manque d'études et de sensibilisation dans certains secteurs, comme le vapotage, doit être corrigé.
- Les répercussions des restrictions de zonage et des limites de possession peuvent continuer à se faire sentir davantage chez certains groupes que chez d'autres.
- Les personnes qui ont des troubles de santé mentale et d'usage de substances continuent de se heurter à de grands préjugés.
- La sensibilisation devrait se faire dans plusieurs contextes, dont l'école, la famille, la communauté, les médias sociaux, l'Internet et les initiatives accessibles au public.

Les anciens combattants

Les anciens combattants forment un groupe historiquement marginalisé et peuvent craindre que les renseignements fournis soient transmis au gouvernement et limitent leur accès au cannabis. Pour que les anciens combattants acceptent de participer à un projet, il importe de bien connaître la dynamique de pouvoir en cause. Un lien de confiance envers les établissements de soins et les chercheurs doit être établi et maintenu par la participation des anciens combattants à la conception, à la planification et au déploiement de projets, ainsi qu'aux activités de mobilisation des connaissances.



RECOMMANDATIONS ET PROCHAINES ÉTAPES

Tout au long de la rencontre, les participants ont souligné l'importance d'instaurer un climat de confiance, de nouer des liens, de communiquer clairement et de préparer plus de ressources tenant compte de la culture et du contexte local. Ils ont aussi parlé de la nécessité de combler les lacunes dans les connaissances en faisant le pont entre les résultats des essais cliniques et des enquêtes, d'une part, et les points de vue de divers groupes, d'autre part.

La future recherche sur la santé mentale et la santé liée à l'usage de substances en lien avec le cannabis doit aborder les catégories et domaines prioritaires suivants :

Cannabinoïdes

- Adopter une unité standard de THC pour mieux renseigner les consommateurs, établir des mesures et faciliter la comparaison des données.
- Poursuivre les évaluations cliniques sur l'efficacité du CBD, du THC et du cannabis en tant que remède.
- Analyser les effets de différents composés de cannabis (p. ex. cannabinoïdes).

Pratiques

- Prendre en compte les effets des divers modes ou méthodes d'administration sur la santé mentale (p. ex. comment se consomme le cannabis).
- Examiner les effets des produits de cannabis sans inhalation.

- Investir dans d'autres études sur l'innocuité du vapotage et ses conséquences à long terme.

Sensibilisation

- Déconstruire la stigmatisation et suivre l'évolution des attitudes publiques envers le cannabis.

Politiques

- Mener des analyses comparatives sur les activités commerciales, les restrictions de zonage et les sanctions pénales pour possession et consommation de cannabis, notamment pour déterminer qui continue à subir les effets des mesures punitives.
- Veiller à ce que les activités de sensibilisation, l'élaboration de politiques et les soins de santé tiennent compte des recherches et des résultats fondés sur des données probantes.

Le CCDUS et la CSMC tiennent à remercier les participants et les panélistes, qui nous ont fait profiter de leurs connaissances, de leurs points de vue et de leurs idées et qui ont suscité des réflexions productives sur les grands recoupements de la recherche sur le cannabis au Canada.

Pour en savoir plus sur les projets de recherche financés, voir le :

ccdus.ca/recherche-cannabis

et le

commissionsantementale.ca/recherche-sur-la-sante-mentale-et-la-consommation-de-cannabis/

ANNEXE : ORDRE DU JOUR DE LA RENCONTRE

Jour 1 : les résultats de la recherche

MERCREDI 1^{er} MARS 2023, 13 H À 16 H (HE)

Heure	Point à l'ordre du jour	Conférenciers et discussions en petits groupes
13 h – 13 h 15 15 min.	Mot de bienvenue et d'ouverture Mot de bienvenue et reconnaissance du territoire Objectifs de la rencontre et ordre du jour	Mary Bartram, CSMC Pamela Kent, CCDUS
13 h 15 – 14 h 45 min.	Panel de recherche (courtes présentations et période de questions)	Animatrice Mary Bartram, CSMC Panélistes Lisa Elford Kathleen Larose Sharon Goulet Suzanne McLeod Antoine Fournier Hai V. Nguyen Shweta Mital
14 h – 14 h 15 15 min.	PAUSE-SANTÉ	
14 h 15 – 15 h 45 min.	Discussions en petits groupes (organisés selon le thème ou le sujet) Décrivez votre projet et ses résultats en lien avec la santé mentale, la santé liée à l'usage de substances, et la santé et la sécurité publiques (qu'avez-vous appris?) Quelles sont les implications pour les politiques ou les pratiques? Y a-t-il d'autres lacunes dans la recherche?	1 – Expériences de divers groupes et bienfaits/risques du cannabis 2 – Potentiel thérapeutique du CBD 3 – Répercussions de la légalisation 4 – Lignes directrices, programmes et sensibilisation du public 5 – Usage de cannabis et accès aux soins de santé, conséquences et expériences
15 h – 15 h 15 15 min.	PAUSE-SANTÉ	
15 h 15 – 15 h 50 35 min.	Réflexions et discussions en grand groupe Un porte-parole de chaque petit groupe fait un résumé des propos des participants, de leurs réflexions et de leurs discussions Discussion libre pour faire ressortir les grands constats et leurs implications pour les politiques, la pratique et la future recherche	Animatrice Mary Bartram, CSMC
15 h 50 – 16 h 10 min.	Synthèse et rappels	Sandra Gosling, CSMC Shea Wood, CCDUS

Jour 2 : l'expérience de la recherche

LUNDI 6 MARS 2023, 13 H À 16 H (HE)

Heure	Point à l'ordre du jour	Conférenciers et discussions en petits groupes
13 h – 13 h 15 15 min.	<p>Mot d'ouverture et programme de la journée</p> <p>Reconnaissance du territoire</p> <p>Bienvenue; récapitulation du jour 1</p> <p>Objectifs du jour 2 et ordre du jour</p>	Animatrice Shea Wood, CCDUS
13 h 15 – 14 h 45 min.	<p>Table ronde sur l'expérience de la recherche sur le cannabis</p> <p>La discussion portera sur les cadres réglementaires, les procédures, les obstacles et les innovations</p>	Conférenciers
14 h – 14 h 15 15 min.	PAUSE-SANTÉ	
14 h 15 – 15 h 45 min.	<p>Discussions en petits groupes (organisés selon la méthodologie)</p> <p>Décrivez votre façon d'aborder la recherche : méthodes, processus/procédure, défis ou innovations</p> <p>Quels sont les points à retenir ou les bonnes pratiques lorsqu'on fait de la recherche sur la santé mentale et la santé liée à l'usage de substances en lien avec le cannabis?</p>	<p>1 – Enquêtes</p> <p>2 – Essais contrôlés randomisés et essais précliniques</p> <p>3 – Revue de données secondaires</p> <p>4 – Recherche communautaire (inclut les méthodes autochtones, artistiques, expérientielles et qualitatives)</p> <p>5 – Méthodes mixtes</p>
15 h – 15 h 15 15 min.	PAUSE-SANTÉ	
15 h 15 – 15 h 50 35 min.	<p>Réflexions et discussions en grand groupe</p> <p>Un porte-parole de chaque petit groupe fait un résumé des propos des participants, de leurs réflexions et de leurs discussions</p> <p>Discussion libre pour faire ressortir les possibilités et obstacles dans la recherche sur la santé mentale, la santé liée à l'usage de substances et la sécurité publique en lien avec le cannabis, selon la méthodologie et les implications</p>	Animatrice Shea Wood, CCDUS
15 h 50 – 16 h 10 min.	Synthèse et rappels	Sandra Gosling, CSMC

Jour 3 : les prochaines étapes – priorités en mobilisation des connaissances pour la recherche, les politiques et la pratique

MARDI 7 MARS 2023, 13 H À 16 H (HE)

Heure	Point à l'ordre du jour	Conférenciers et discussions en petits groupes
13 h – 13 h 15 15 min.	Mot d'ouverture et programme de la journée Reconnaissance du territoire Bienvenue; récapitulation des jours 1 et 2 Objectifs du jour 3 et ordre du jour	Animatrice Rebecca Jesseman, associée, CCDUS
13 h 15 – 14 h 45 min.	Panel de divers points de vue (réflexions et discussions)	Panélistes Kinda Wassef Daniel Bear Chidera Onyegbule
14 h – 14 h 15 15 min.	PAUSE-SANTÉ	
14 h 15 – 15 h 45 min.	Discussions en petits groupes (organisés selon les groupes de population) Décrivez les lacunes dans la recherche sur la santé mentale et la santé liée à l'usage de substances en lien avec le cannabis et les futures priorités de recherche Réfléchissez à vos activités de mobilisation des connaissances et aux façons de mettre les données en action Examinez les recommandations et mesures fondées sur des politiques ou des pratiques en lien avec le cannabis, la santé mentale et la santé liée à l'usage de substances	1 – Populations marginalisées (en situation d'itinérance, ayant des démêlés avec la justice, personnes âgées, personnes 2SLGBTQ+, parents, groupes racialisés) 2 – Personnes ayant un vécu expérientiel et des problèmes de santé physique ou mentale 3 – Grand public / consommateurs de cannabis 4 – Anciens combattants 5 – Enfants et jeunes
15 h – 15 h 15 15 min.	PAUSE-SANTÉ	
15 h 15 – 15 h 50 35 min.	Réflexions et discussions en grand groupe Un porte-parole de chaque petit groupe fait un résumé des propos des participants, de leurs réflexions et de leurs discussions Discussion libre pour faire ressortir les domaines prioritaires pour la future recherche sur la santé mentale et la santé liée à l'usage de substances, par groupe de population	Animatrice Rebecca Jesseman, associée, CCDUS
15 h 50 – 16 h 10 min.	Mot de la fin et réflexions Prochaines étapes	Sandra Gosling, CSMC Shea Wood, CCDUS